

LES PRATIQUES COLLECTIVES CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL AUNIS SUD

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Dès le premier cycle, le projet pédagogique place **les pratiques collectives** au cœur de la formation des jeunes musiciens. La plupart des élèves, qu'ils deviennent amateurs ou professionnels, joueront ensemble et le Conservatoire se doit de les y préparer.

Par ailleurs, la pratique d'ensemble permet de développer des qualités musicales liées à l'écoute des autres : justesse, équilibre, mise en place rythmique, relation de timbre... Cela implique des efforts dans le comportement : ouverture vers les autres et écoute des autres, remise en question, solidarité, sens des responsabilités, disponibilité, curiosité... Le répertoire étudié participe à l'ouverture des élèves vers l'élargissement de leur champ musical et culturel.

FONCTIONNEMENT

La pratique collective **est indissociable** de la formation de l'ensemble des élèves du Conservatoire Aunis-Sud.

Tous les élèves peuvent suivre plusieurs cours de pratiques collectives s'ils le souhaitent, dès lors que les responsables d'orchestre et les professeurs d'instrument concernés donnent leur accord. En ce sens, les élèves des Ensembles Cordes ou Bois ou de la Formation Musicale par le Chant peuvent s'inscrire dès la 1^{ère} année dans le Chœur Enfant, s'ils le souhaitent.

1^{ER} CYCLE

- En première année, afin de renforcer le lien entre la Formation Musicale (FM) et l'apprentissage, le cours de FM est intégré au cours d'instrument.
- En deuxième année, le cours d'instrument est dissocié du cours de FM, deux options sont possibles :
 - ✓ 1 cours de formation musicale par l'orchestre
 - ✓ 1 cours de formation musicale (plus traditionnel)
- Dès la 3^{ème} année, **la participation aux pratiques collectives est obligatoire** et complète le champ d'évaluation de l'élève par l'Equipe pédagogique. Pour valider un changement de cycle l'élève, devra valider au moins 2 ans au sein d'un orchestre.

2ND ET 3^{ÈME} CYCLE

La Pratique collective se poursuit obligatoirement au sein des différents orchestres adaptés à leur niveau. Les élèves sont également invités à développer leur pratique collective dans d'autres propositions : orchestres, ensemble vocal de la classe de chant, ateliers de musique de chambre, ateliers de musiques actuelles...

LES PRATIQUES COLLECTIVES PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

- Chœur enfant (pour les enfants entre le CE1 et le CM2)
- Groupe vocal de la Classe de chant
- Orchestres d'Harmonies
- Atelier de MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- Atelier Musiques Actuelles
- Musique de chambre
- Brass Expérience
- Orchestre Cordes
- Orchestre Multi-Instruments
- Ensemble de Guitares
- Ensemble de Flûtes
- Ensemble de Clarinettes
- Ensemble de Violoncelles
- Ensemble de Percussions